



TROUPES : SAISON 2024-2025

Ces programmes s'adressent aux danseurs.euses âgé.e.s de 14 ans ou plus qui souhaitent relever des défis et se perfectionner en hip hop et/ou en contemporain.

Les membres des Troupes de Louise Lapierre Danse s'engagent à performer en compétitions, en spectacles ainsi que dans toute autre activité connexe avec passion, rigueur, assiduité et esprit d'équipe.

L'École est fière d'être représentée en compétitions par ces danseurs dévoués et passionnés, mais surtout de constater qu'ils engagent avec nous dans une proposition différente de ce que peut être une équipe de compétition. Au-delà de la comparaison et de la valorisation par la victoire, nous croyons fermement que le plaisir de performer, le dépassement de soi et l'empreinte artistique sont des objectifs qui résonnent beaucoup plus dans le cœur de nos élèves. Le processus de sélection des membres de Troupes s'effectue par processus d'audition. L'inscription par courriel ou par téléphone est obligatoire.

Auditions	
Lundi 26 août 18:00 à 21:00	Troupes de Contemporain
Mardi 27 août 18:00 à 21:00	Troupes de Hip Hop

Afin d'augmenter le niveau d'implication des élèves au sein des troupes, la direction a décidé de rajouter une seconde étape d'évaluation à la fin de la session d'automne. Les élèves n'ayant pas répondu aux exigences et qui n'auront pas respecté les règlements du contrat ne pourront poursuivre dans les troupes à l'hiver et pourront réintégrer les cours réguliers. Les élèves sélectionnés à faire partie d'une troupe devront donc répondre aux exigences du contrat durant la session d'automne pour pouvoir poursuivre à la session d'hiver.

Horaires		
Du 7 septembre 2024 au 25 mai 2025		
Troupes	Horaires	Cours
PRODUCTION CONTEMPORAIN	Dimanche 15:00 à 17:00	Chorégraphie / <i>Maxime St-Jules</i>
MEGACREW HIP HOP	Samedi 14:45 à 16:45	Chorégraphie / <i>Malik Etheart</i>
BOREAS Contemporain Intermédiaire	Mardi 18 :30 à 21 :30	Entrainement / <i>Geneviève Gagné</i> Chorégraphie / <i>Maxime St-Jules</i>
TEAZE Hip Hop Intermédiaire	Jeudi 18 :30 à 21 :30	Entrainement et chorégraphie / <i>Malik Etheart</i>
FAUVE Contemporain Avancé	Jeudi 18 :30 à 21 :30	Entrainement / À confirmer Chorégraphie / <i>Maxime St-Jules</i>
VIVID Hip Hop Avancé	Lundi 18 :30 à 21 :30	Entrainement et chorégraphie / <i>Malik Etheart</i>

*Tous les horaires, cours, niveaux et professeurs (es) sont sujets à changement



Compétitions envisagées pour 2025 (présence obligatoire)

- Bravissimo (Drummondville) 13-16 mars 2025
- Hit The Floor (Saint-Hyacinthe), 10-13 avril 2025
- Rerezent (Laval), 8-11 mai 2025

Spectacles de fin d'année (présence obligatoire)

- 23, 24 et 25 mai 2025 et répétitions la fin de semaine du 17 et 18 mai

Tarifs

Groupes	Total heures / année	Frais de cours <small>Taxes incluses</small>	Compétitions (Frais d'inscription, costumes, vêtement officiel) <small>Taxes incluses</small>	Festival (Frais de participation, photos et vidéos) <small>Taxes incluses</small>	Total à payer <small>Taxes incluses</small>	Payable en 9 versements <small>Taxes incluses</small>
1 Troupe (2h/sem)	Plus de 67 h	1309 \$	480 \$	56 \$	1845 \$	205 \$
2 Troupes (4h/sem)	Plus de 134 h	1963 \$	960 \$	56 \$	2979\$	331 \$
1 Troupe (2h/sem) + 1 Troupe (3h/sem)	Plus de 172 h	2413\$	960 \$	56 \$	3429 \$	381 \$
1 Troupe (3h/sem)	Plus de 105 h	1759 \$	480\$	56 \$	2295 \$	255 \$
2 Troupes (6h/sem)	Plus de 210 h	2638\$	960 \$	56 \$	3654\$	406 \$

Modalités de paiement

Le total des frais annuels est payable en 9 versements égaux à chaque 20^e jour du mois, de septembre 2024 à mai 2025. Un formulaire de prélèvements automatiques par carte de crédit devra être rempli au préalable.

Rabais troupes

Un rabais de 50% s'applique sur une inscription aux cours réguliers et aux classes ouvertes.

Rabais familial

Les parents des participants aux Troupes qui dansent chez nous bénéficient d'une réduction supplémentaire de 10% sur leur frais de cours réguliers.

Règlements spécifiques aux Troupes de compétitions

Les candidats sélectionnés pour faire partie des Troupes recevront un contrat par courriel. Les élèves (ainsi que leurs parents si mineur) devront consentir à respecter chaque règlement et à prendre pleinement conscience des exigences demandées par le programme.